

JCE 74 2014.JGK.4219

Déclarations de planification

Version 1

Le 29.05.2019 / CDA

Avenir du découpage géopolitique du canton de Berne. Rapport du Conseil-exécutif à l'intention du Grand Conseil faisant suite au postulat 177-2014 Müller (Berne, PLR) A quoi pourrait ressembler le canton de Berne ?

Auteur-e-s	Proposition		+ ++	- --
UDC (Freudiger)	1.	Principe directeur 1 La vision stratégique est élaborée de manière pragmatique, sans référence à un objectif à atteindre dans le canton de Berne, en particulier sans mentionner l'ordre de grandeur de 100 à 150 communes.		-
UDC (Freudiger)	2.	Principe directeur 2 Les ressources financières et humaines ne doivent pas dépasser la somme globale des moyens actuellement consacrés aux fusions de communes.		-
UDC (Krähenbühl)	3.	Principe directeur 3 Il convient de renoncer à l'instauration d'un bonus destiné à encourager les fusions des centres avec les communes environnantes.		-